The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

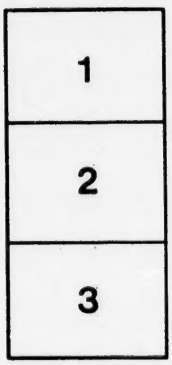

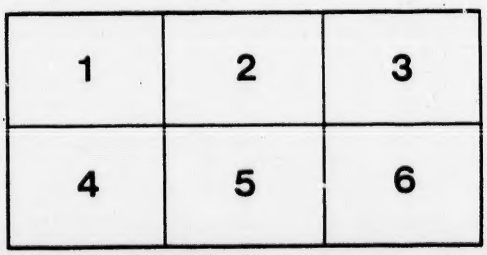

C. Légaré Ptre

août 1861

CIRCULAIRE.

Archevêché de Québec,

28 *août* 1861.

Monsieur le Curé,

Nos journaux vous ont mis au fait des malheurs qui se sont appesantis à plusieurs reprises sur le diocèse de Saint Boniface, qui fait partie de la province ecclésiastique de Québec. Le 14 décembre dernier, pendant que Mgr. Taché était allé visiter ses missions lointaines, un incendie violent détruisait sa cathédrale, ainsi que la maison où il faisait sa résidence, avec la bibliothèque, tous les meubles de ménage et autres effets qui y étaient enfermés ; et ce fut même avec peine que les prêtres et les serviteurs attachés à la maison parvinrent à se sauver, après avoir tenté vainement d'arracher aux flammes un vieillard aveugle que l'on y gardait par charité.

Au commencement du mois de mai, les eaux de la Rivière Rouge et de ses affluents, gonflées par la fonte des neiges, sortaient de leur lit, et, se répandant avec rapidité sur une étendue de 150 lieues de pays, causaient des pertes énormes à ses habitants.

Enfin, pour mettre le comble à tant d'infortune, un nouvel incendie éclatait le 30 du même mois, et réduisait en cendres une partie des dépendances de l'évêché et de celles des Sœurs de la Charité, où avaient été recueillis les objets que l'on avait pu sauver de la cathédrale, lors de la première conflagration.

Vous comprenez facilement quelle a du être la douleur de l'évêque de St. Boniface, au milieu d'épreuves si cruelles, et quel doit être maintenant son embarras en face de tant de ruines à relever. Ce qui ajoute à sa peine, c'est qu'il n'avait pu effectuer d'assurance sur les propriétés incendiées, car, dans un pays nouveau et peu peuplé comme celui de la Rivière Rouge, les compagnies d'assurance sont encore inconnues. Il ne peut attendre non plus de secours de son peuple, qui, se trouvant en partie ruiné par l'inondation, aura assez à faire pour échapper à la famine dont il est menacé.

Dans son malheur le digne prélat a tourné ses regards vers le Canada, sa patrie, et il a repris courage en pensant qu'il y trouverait de généreuses sympathies. De mon côté, je n'ai pas hésité à lui dire qu'il pouvait compter avec confiance sur la libéralité de ses compatriotes ; que les pères ayant contribué

puissamment, il y a près d'un demi siècle, à fonder la mission de la Rivière Rouge, leurs enfants s'estimeraient heureux d'aider à réparer les désastres qu'elle vient d'essuyer ; que ceux-ci regarderaient comme un devoir de venir au secours d'une mission peuplée en grande partie par des Canadiens, longtemps arrosée des sueurs de prêtres canadiens, et ayant encore à sa tête un évêque canadien qui travaille avec un succès toujours croissant à perpétuer l'œuvre de ses premiers apôtres, MM. Provencher et Dumoulin.

C'est pour réaliser les espérances de Mgr. Taché et les assurances que je me suis cru en droit de lui donner, que je viens faire appel aujourd'hui à la charité des fidèles du diocèse. L'empressement avec lequel ils ont constamment répondu au vœu du premier pasteur, dans des circonstances de même nature, m'est un sûr garant que ma parole, en cette occasion, ne sera pas entendue avec moins d'efficacité.

Je vous prie en conséquence, Monsieur le curé, de donner lecture de la présente à vos paroissiens, aussitôt que vous le jugerez convenable, et de les inviter à contribuer généreusement à la bonne œuvre qui leur est proposée. Comme nous avons tout lieu d'espérer que la récolte de cette année sera abondante, ils ne sauraient mieux en témoigner leur reconnaissance au dispensateur de tous les dons, qu'en prenant une large part à cette œuvre de religion et de charité.

Le dimanche que vous aurez choisi pour lire cette lettre à votre prône, vous voudrez bien annoncer à vos paroissiens qu'une collecte sera faite dans l'église, le dimanche suivant, pour recevoir leurs aumônes. Cette collecte peut être différée jusqu'au commencement de novembre prochain, pour la plus grande commodité des contribuables ; mais c'est vers la fin du même mois, au plus tard, que le montant devra en être transmis à l'archevêché, à l'adresse de M. le grand vicaire Cazeau.

Je demeure avec un bien sincère attachement,

Monsieur le curé,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

✠ C. F., Eveque de Tloa,

Administrateur.